



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés à affectation locale en Guyane,
- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES à affectation locale en Guyane ouverts au titre de la session 2023,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 :

Le jury du concours interne du CAPES à affectation locale en Guyane, section mathématiques, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Xavier SORBE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidentes

Mme Marie-Odile BOUQUET
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Mme Armelle POUTREL
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Secrétaire général

M. Thierry ICHELMANN
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de la GUYANE

Membres du jury

M. Luca AGOSTINO
Professeur agrégé

Académie de VERSAILLES

Mme Laure BIENAIME
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Nadine CASTAGNOS
Professeure agrégée

M. Jean-Francois DOMMANGET
Professeur agrégé

M. Frédéric HARTMANN
Professeur certifié

Mme Anne MENANT
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Mme Laure ROUGEMONT
Professeure certifiée

Académie de BORDEAUX

Académie de la GUYANE

Académie de NORMANDIE

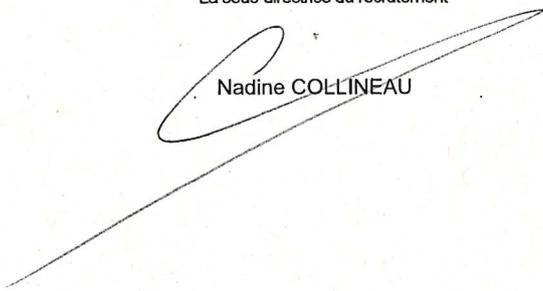
Académie de VERSAILLES

Académie d' AMIENS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 décembre 2022

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU